

Le Trait d'Union



Votre périodique d'informations communales
n° 110 – mai 2024



Le conseil municipal a adopté le 09 avril le budget communal qui vous est présenté de manière détaillée en pages 4, 5 et 6.

Malgré l'augmentation des prix et sans augmenter les impôts, nous continuons à développer la qualité des services proposés à la population, soutenir la vie associative et assurer l'entretien de notre commune.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet de dégager des marges pour investir. Grâce à l'obtention de subventions importantes, nous pouvons engager des projets structurants pour notre commune sans accroître notre endettement.

Concernant les investissements, le projet phare est l'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale dont les travaux avancent à grand pas. C'est également la poursuite et la fin des autres projets débutés en 2023 :

- la mise en accessibilité et la rénovation de la salle du conseil et des mariages,
- l'installation de caméras de vidéoprotection dans le bourg.

Nous effectuerons cet été les travaux de sécurisation routière à Givaudins pour réduire la vitesse des véhicules.

L'éclairage public du lotissement des Cormiers sera réhabilité en passant à la technologie des leds plus économe.

Lorsque les subventions demandées seront accordées, nous réaliserons également pour le tennis la réhabilitation du court numéro 2 ainsi que l'éclairage des deux courts.

Avec le concours financier de la DRAC, nous lancerons une étude diagnostic de l'abbatiale confiée à une architecte du patrimoine.

Notre commune se transforme et s'embellit. La volonté de la municipalité est de continuer à investir pour la qualité de vie dans notre village et son attractivité.

Pour finir, je tiens à rendre hommage à Roger Guéniau, récemment disparu, qui pendant près de 40 ans a présidé la section locale de l'Union Nationale des Combattants (UNC). A mes côtés au cours de nombreuses commémorations du souvenir, j'ai pu apprécier les qualités de l'homme, engagé et profondément attaché à notre commune où il a demeuré toute sa vie.

Votre maire, Patrick Barnier

Accueil du mercredi

Le partenariat entre l'accueil de loisirs du mercredi et le jardin pédagogique de Lissay-Lochy se poursuit.

Désherbage, arrosage, et entretien du jardin ont été au programme du mois de mai.



Les ateliers cuisine avec la rhubarbe et les fleurs de sureau du jardin ont aussi beaucoup plu aux enfants.



État civil

Mariage :

4 mai 2024

Ludivine Ballut et Pierre-Louis Varlot

Décès :

26 avril 2024

Roger Guéniau

2 mai 2024

Claude Di Meo

16 mai 2024

Hélène Jullien née Huryk

Bibliothèque

En juin, la bibliothèque sera ouverte :

- les samedis 1^{er}, 15 et 22 juin de 10h à 12h

- les mercredis 6 et 19 juin de 16h à 17h30

Le samedi 1^{er} juin à partir de 10h, la bibliothèque sera présente à l'**abbaye de Noirlac**. Dans le cadre des « *jardins en fête* », la bibliothèque proposera des lectures animées pour les petits et les grands en partenariat avec la médiathèque départementale.

Règlementation sur le bruit

(Arrêté préfectoral 2011-1-1573 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Cher du 15 novembre 2011)

Pour les particuliers, tous les travaux de bricolage, jardinage, de percussion, y compris l'usage des **tondeuses à gazon** sont réglementés.

Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanches et les jours fériés : de 10h à 12h.

Ces horaires ne sont pas applicables aux professionnels

PROXI

Résultats du concours de dessins

Les gagnants sont pour les 6 - 10 ans :

1^{ère} : *Alice Bufalo*

2^{ème} ex-aequo :

Milya Mazoret et Alizée Venault

Et pour les 3 - 5 ans :

Ex-aequo: *Loïc Beju et Emma Barthelat*

Merci à tous les participants et à l'année prochaine!

Mme Poiron



CCAS

Suite aux canicules de ces dernières années, il est demandé aux mairies de mettre à jour le registre de recensement des personnes âgées et des personnes handicapées qui sont isolées chez elles.

Cela leur permettra de bénéficier d'un suivi des services sanitaires et sociaux en cas de risque climatique exceptionnel ou de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, vous devez en faire la demande en mairie qui vous fera parvenir le bulletin d'inscription (aucune inscription automatique).

Toutes les informations collectées pour remplir ce registre sont conservées avec la plus grande confidentialité et ne peuvent en aucun cas être communiquées à l'extérieur de la mairie.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 48 50 88 60 .

Travaux

Les travaux du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale avancent bien.

Les aménagements de la rue de la Garenne devraient s'achever au début de l'été. Cela permettra au conseil départemental de refaire la bande de roulement au début des vacances estivales.

Les travaux se poursuivront par la place Jean Sautivet qui sera interdite au stationnement une bonne partie de l'été.

Un calendrier plus précis sera communiqué d'ici le mois de juillet.

En ce qui concerne les cheminements doux et la voirie traversant le parc et les abords de l'abbatiale, ils devraient s'achever courant juillet.

Puis, le projet se terminera à l'automne avec les dernières plantations.

Devoir de mémoire UNC – AFN – SDF

Le 26 avril, s'est tenue une commémoration pour la journée nationale du souvenir des victimes civiles et des héros de la déportation. Une délégation de l'UNC – AFN - Soldats de France accompagnée du Maire et d'élus s'est recueillie au monument aux morts.

Lors de la commémoration des massacres des « Puits de Guerry » le 28 avril, la commune était représentée par une délégation de deux porte-drapeaux, d'un élu et du président de l'UNC.

Cette commémoration comptait la présence de plusieurs centaines de personnes. Tous se sont recueillis pendant les différents discours d'hommages aux victimes de cette tragédie.

Le 8 mai a eu lieu la commémoration du 79^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

La cérémonie a débuté par la lecture du message de l'Union Nationale des Anciens Combattants par le président Norbert Prinnet. Le maire Patrick Barnier a lu le message gouvernemental.



Puis, une minute de silence a été observée à la mémoire des disparus et également à la mémoire de Roger Guéniau, président de la section de Plaimpied-Givaudins pendant de nombreuses années.

Ensuite, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le méchoui organisé par la section des Anciens Combattants de la commune a clôturé cette journée du souvenir.

Devoir de souvenirs

Lors de la cérémonie des vœux 2024, le maire Patrick Barnier a chaleureusement mis en avant le travail que Monsieur et Madame Quinard ont réalisé en construisant de toutes pièces le « Musée 1939 - 1945, Berrichon souviens-toi ». La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 et les 80 ans du débarquement de Normandie (6 juin 1944) sont l'occasion de garder à l'esprit des événements majeurs de notre histoire. Ce musée présent sur notre commune participe grandement à ce devoir de mémoire que nous devons maintenir et entretenir dans un contexte international compliqué.

Ce musée est ouvert sur rendez-vous :

musée3945berrichonsouvienstoi@gmail.com

et lors des journées telles que « Plaimpied-Givaudins en fête ».

Si vous ne l'avez pas encore visité, n'hésitez pas. En effet, en passant devant les locaux, il est difficile d'imaginer la richesse qui s'y trouve (58 mannequins en tenue, environ 2 000 équipements en tous genres (effets personnels, ustensiles divers, etc.) et 5 véhicules,...).

Ce musée permet à tous, petits et grands, de ne pas oublier que de tels événements se sont déroulés sur le territoire français il y a environ 80 ans.

Pour nous, Plaimpiedois et Plaimpiedoises, ce musée a une autre connotation forte pour la commune. Il ne faut pas oublier qu'elle a été coupée par la ligne de démarcation qui scindait la France en deux, d'un côté la zone libre et de l'autre la zone occupée.

Comme de nombreuses communes, la nôtre a été le siège d'un fait d'armes, la tragédie du 19 juin 1940 avec la disparition des 3 chasseurs « les Diables bleus ».

Le monument de commémoration située route de Trouy leur rend hommage.

Entre ces dates du 8 mai et du 6 juin, il est essentiel de se souvenir, de ne pas oublier.



Hommage

Roger Guéniau, enfant du village, nous a quittés le 26 avril dernier à l'âge de 85 ans. Roger a été impliqué dans la vie associative de sa commune, comme il aimait le dire. Président de la section UNC – AFN - SDF de Plaimpied-Givaudins, pendant 37 années, il ne manquait jamais une commémoration. Se sentant fatigué, en 2019 il laissait sa place, se voyant nommé président d'honneur.

Travaillant très dur dans la journée, puisqu'il exerçait la profession d'artisan maçon, il trouvait toujours le moyen de se libérer pour participer aux événements festifs. Il fut très actif au sein du Comité des Fêtes, notamment avec l'organisation de 4 comices agricoles et pendant plusieurs années fervent danseur du groupe folklorique « La Givaudine ».

Roger nous laisse le souvenir d'un homme courageux, dévoué et audacieux.

Nous adressons nos très sincères condoléances à son épouse, ses enfants et ses proches.

Budget communal

Compte administratif 2023 :

Le 9 avril, le conseil municipal a approuvé les comptes de la commune de l'année 2023.

Le résultat synthétique est le suivant :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 393 397 €

- charges à caractère général : 635 364 €
- charges de personnel : 581 668 €
- autres charges de gestion courante : 127 383 €
- charges financières : 19 956 €
- atténuation de produits : 11 136 €
- charges exceptionnelles : 2 441 €
- dotation aux amortissements : 15 449 €

Recettes : 1 956 742€

- résultat reporté 2022 : 213 758 €
- impôts et taxes : 947 530 €
- dotations : 440 643 €
- produits des services et du domaine : 330 940 €
- autres produits : 22 506 €
- atténuation de charges : 379 €
- produits exceptionnels : 986 €

Un virement à la section d'investissement de 467 300 € a pu être réalisé.

INVESTISSEMENT

Dépenses : 771 934 €

- résultat reporté 2022 : 199 112 €
- remboursement emprunt : 97 433 €
- travaux de voirie : 356 131 €
(dont 224 944 € pour les travaux de la rue de l'Abbaye, 82 033 € pour les « petits travaux » de voirie et 32 490 € pour la fin des travaux de la rue de la Paille)
- début des travaux d'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale : 27 456 €
- début des travaux d'installation de la vidéoprotection : 23 239 €
- acquisition de matériel pour les besoins des services : 19 237 €
(dont 4 231 euros pour le logiciel enfance, 3 500 euros pour le renouvellement des ordinateurs en maternelle, 2 233 pour un nouveau lave-vaisselle à la salle des fêtes)
- travaux dans les bâtiments communaux : 17 851€
(dont 9 575 pour le début des travaux de mise en accessibilité et de rénovation de la salle du conseil municipal)
- travaux de rénovation de l'éclairage public : 9 802 €
(ajouts de prises sur certains candélabres et extension du réseau passage Jules Romains et rue de la Paille)
- eaux pluviales : 10 475 €
- plantation : 5 712 €
- canal à vélo : 5 486 €

Recettes : 648 780 €

- excédent de fonctionnement capitalisé : 320 348 €
- FCTVA : 63 871 €
- taxe d'aménagement : 66 997 €
- subvention de l'état : 60 564 €
(solde pour les travaux la liaison douce rue de la Paille)
- subvention de la région : 42 800 €
(solde pour les travaux de la liaison douce rue de la Paille)
- subvention du département : 25 000 €
(travaux de sécurisation de Givaudins)
- subvention de Bourges Plus : 9 558
(pour le canal de Berry à vélo)
- délégation de maîtrise d'ouvrage de Bourges Plus : 44 392 €
(pour les travaux sur le réseau d'eau pluviale rue de l'Abbaye)
- dotation aux amortissements : 15 250 €

Le compte administratif 2023 fait apparaître un résultat de 435 829 € qui est repris dans l'élaboration du budget primitif 2024 de la commune.

Présentation du budget primitif 2024

FONCTIONNEMENT

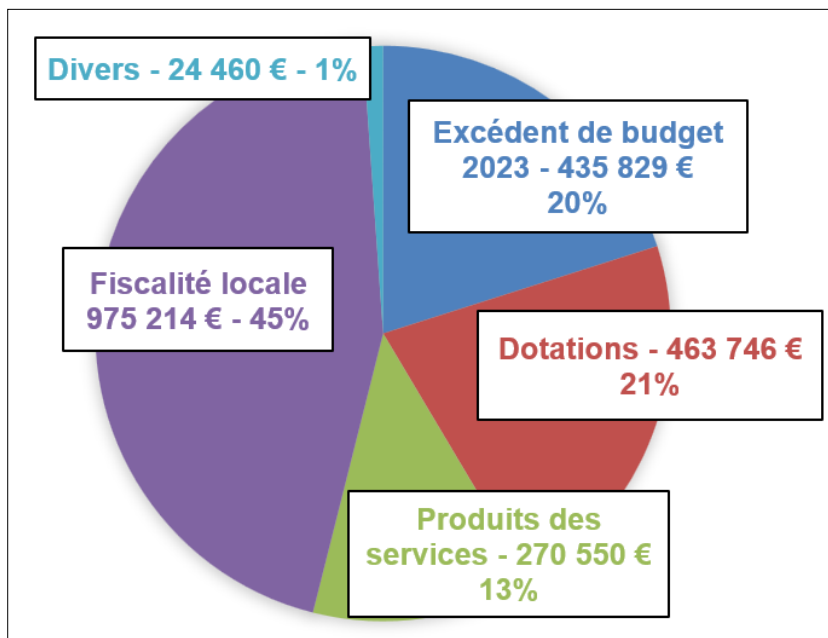
Le budget prévisionnel de la commune s'élève à 2 169 799 € en fonctionnement et progresse de 14 % par rapport à 2023.

Recettes

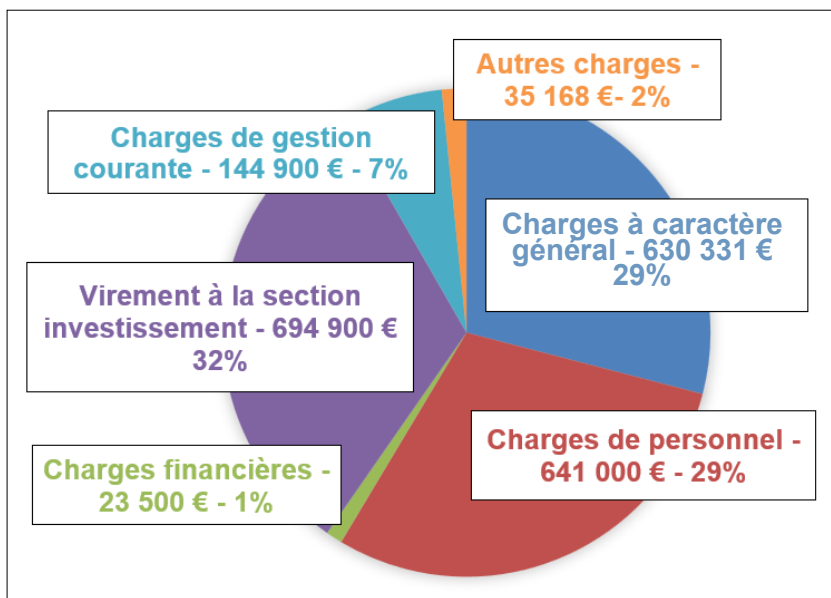
L'excédent du budget 2023 de 435 829 € correspond à un excédent constaté par rapport au budget initial. Il est reporté au budget 2024.

Pour la 15^{ème} année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. L'augmentation du nombre de foyers fiscaux et la revalorisation des bases locatives ont néanmoins permis un accroissement des recettes liées aux impôts et taxes qui progressent de 3,2%.

Les dotations de l'état sont en hausse de 5 %.



La fréquentation des services périscolaires est stable et leurs produits sont stables.



Dépenses

Les charges à caractère général sont en légère baisse (- 3 %) et s'élèvent à 630 331 €.

Les dépenses énergétiques représentent plus de 20 % de ces charges.

Les charges de personnel sont en hausses et s'établissent à 641 000 € pour 19 agents représentant 15,4 équivalents temps plein

Les charges financières sont stables par rapport à 2023.

Les charges de gestion courante diminuent et s'établissent à 144 900 €.

À cela s'ajoute une dotation aux amortissements de 20 668 €, somme qui sera virée à la section d'investissement.

La commune dégage un excédent de fonctionnement de 694 900 € qui nous permettra d'une part de rembourser les emprunts et d'autre part de financer les projets d'investissement de la commune.

INVESTISSEMENT

Le budget prévisionnel de la commune s'élève à 2 532 775 € en investissement. Les crédits de report sont de 619 160 € en dépenses et de 614 798 € en recettes.

Recettes

La section d'investissement est financée par le virement de la section de fonctionnement d'un montant de 694 900 €, le fond de compensation de la TVA de 46 000 €, la taxe d'aménagement estimée à 32 000 € et la dotation aux amortissements de 20 668 €.

Afin de mener à bien les projets prévus, des subventions sont attendues pour les travaux d'aménagement du parc et des abords de l'abbatiale (346 738 €), pour les travaux de sécurisation de voirie de Givaudins (28 000 €) ou pour le lancement d'un diagnostic de l'abbatiale (15 000 €).

Un prêt à long terme de 245 000 € et un relais de 94 149 € sont également prévus.

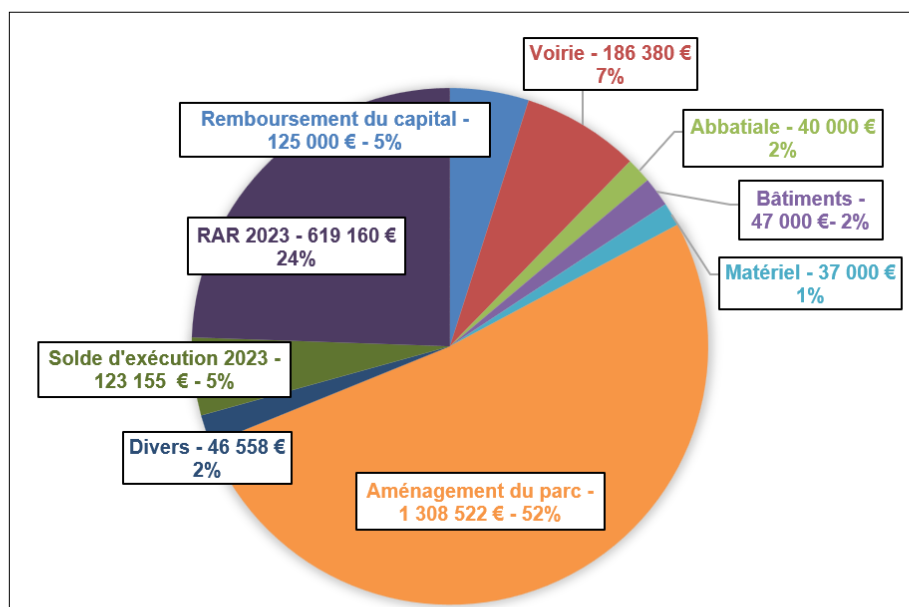
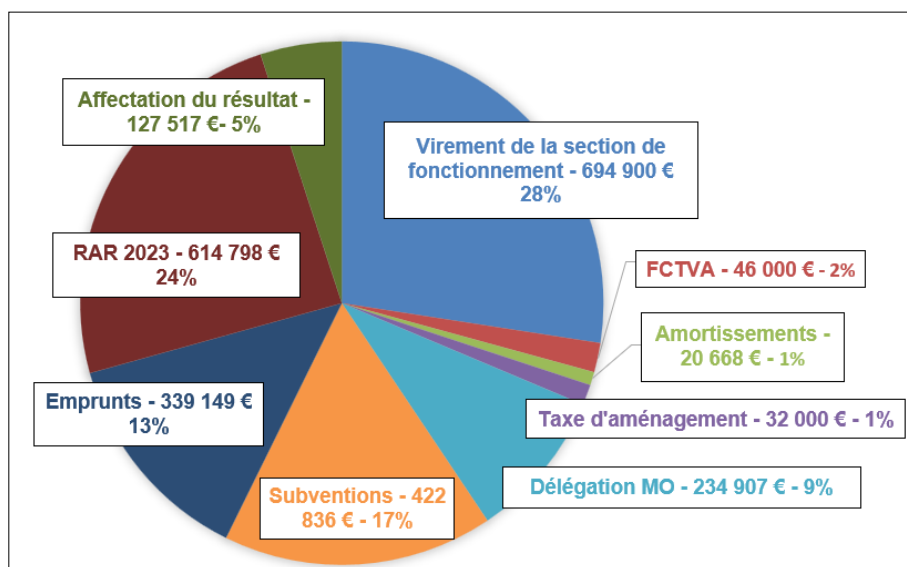
Les travaux sur le réseau des eaux pluviales relèvent maintenant de la compétence de Bourges Plus. Pour faciliter ces travaux à réaliser concomitamment avec les travaux de voirie de la commune, une délégation de maîtrise d'ouvrage sera mise en place et Bourges Plus remboursera à la commune le coût des travaux liés aux eaux pluviales. Il est procédé de la même manière pour les travaux sur la commune liés au plan vélo intercommunal. Cela génère une recette de 234 907 € dans le budget communal.

Les restes à réaliser 2023 comprennent des subventions pas encore perçues (315 798 €), la vente des terrains du lotissement communal (250 000 €) et un emprunt pas encore réalisé (49 000 €).

Dépenses

Les principales dépenses prévues en 2024 sont :

- l'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale avec 1 308 522 € de nouveaux crédits,
- les travaux de voirie : 186 380 € de nouveaux crédits comprenant notamment 78 380 € pour les travaux de sécurisation de Givaudins et 63 000 € pour la rénovation du tennis,
- l'acquisition de matériel pour 32 000 €,
- les bâtiments et espaces communaux : 32 000 € pour entre autres des crédits supplémentaires pour la mise en accessibilité de la salle du conseil (15 000 €) ou bien l'extension du colombarium,
- la réalisation d'un diagnostic de l'abbatiale : 40 000 €.



Le remboursement en capital des emprunts s'élève à 125 000 € (comportant le remboursement d'un prêt relais de 25 000 € couvert par les recettes du FCTVA).

Pour les restes à réaliser 2023, ils sont composés principalement des travaux de voirie (48 620 €), de la mise en accessibilité de la salle du conseil (209 424 €), de la voirie de la résidence seniors et du lotissement communal (204 355 €), et de l'installation de la vidéoprotection (79 760 €).

Canal de Berry

En avril, des travaux d'arrachage de la Jussie, plante invasive, ont eu lieu sur le canal de Berry. Ils se sont tenus à l'amont du pont de la départementale, de l'autre côté du Lavoir. Cela a permis de redonner du courant et de déboucher la buse sous le pont. Il faudra d'autres phases d'arrachage et aussi traiter l'aval du pont, où la jussie s'est également étendue.

Des travaux de colmatage de fuites en rive droite (coté déversoir) en amont du pont ont eu lieu.

De plus, le faucardage a pu avoir lieu à partir de l'écluse des hâtes.

Ces travaux financés par la commune ont été réalisés par l'entreprise « Les jardins de Saint Eloy » en partenariat avec le syndicat du canal de Berry



Collecte des déchets

Le mardi 14 mai a eu lieu la réunion publique présentant les évolutions à venir dans la collecte des déchets ménagers. M. Mazé, vice-président en charge des déchets à Bourges Plus accompagné de Mme Campguilhem, agent des services étaient présents.

Le tri à la source des déchets alimentaires et déchets verts doit se mettre en place afin de valoriser davantage les déchets collectés dans les bacs verts.

Dans le cadre de cette initiative, Bourges Plus propose gratuitement un composteur à tous les habitants disposant d'un jardin. La première campagne de sensibilisation et de distribution a eu lieu du 22 au 25 mai. Nous regrettons les difficultés d'organisation de Bourges Plus dans cette distribution. De nouvelles dates (inconnues à ce jour) seront programmées d'ici la fin de l'année 2024.

Quelques abris-bacs pour collecter les bio-déchets seront disposés sur la commune pour les personnes n'ayant pas de place pour disposer d'un composteur ou ne désirant pas en avoir.

A compter de janvier 2025, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous les quinze jours. La contenance de vos bacs pourra être adaptée.

Après la réunion, les personnes présentes ont pu échanger et poser leurs questions.



USPG

Tous les licenciés s'accordent à dire : « *enfin cette saison se termine* ». L'année prochaine, nous reviendrons plus forts et nous accéderons à la 2^{ème} division. Nous aurons une équipe féminine, nous aurons beaucoup de dirigeants (rêve de tout président de club) et des joueurs de qualité pour évoluer dans toutes les catégories.

Nous réitérons notre message du dernier TU, nous recherchons des joueurs pour notre équipe U15. Actuellement, nous sommes en mesure de créer une équipe à 8 mais nous souhaiterions faire évoluer ce groupe en championnat à 11. Nous espérons avoir une vingtaine de joueurs pour le faire.

Nous recherchons un éducateur pour ce groupe U15 et des dirigeants, beaucoup de dirigeants.

La saison 2024-2025 verra l'USPG aligner pour la première fois une équipe U15, venez faire partie de cette aventure.

D'ores et déjà, la saison prochaine le club aura une équipe seniors homme, une équipe de vétérans, une équipe en Futsal, les catégories U7 / U9 / U11 / U13 / U15.

En construction, une équipe seniors féminine qui sera soit en entente comme cette année, soit le club prendra en totalité la responsabilité de cette équipe. Là aussi, quelques joueuses supplémentaires seraient souhaitables.

Évènements à venir :

1^{er} juin : match des U11 à Bourges Moulon et match des U13 à Orval

8 juin : match des U11 à Plaimpied et avec à 14h au stade, accueil des parents et des gamins souhaitant faire partie de l'équipe U15

22 juin : feu de la Saint-Jean dans le parc de la mairie

30 juin à 10h : assemblée générale à la salle des fêtes

25 août : brocante, vide grenier autour de stade de foot

Kime No Go

Le club de go de Plaimpied a reçu Motoki Noguchi (champion de France) pour un stage sur deux jours à la salle polyvalente les 11 et 12 mai. Ce stage était ouvert au club de Plaimpied et autres clubs de la région.

Il s'est passé en deux étapes :

un cours le matin



et une partie commentée l'après-midi.



Un stage de performance avec le champion de France est une belle performance pour un petit club. Un grand merci aux dirigeants pour cette rencontre très intéressante et conviviale. Vivement la prochaine!

TCPG – Rectificatif de dates

Deux dates évoquées dans le TU du mois d'avril ont été modifiées pour des questions d'organisation. Merci à toutes et tous de retenir les nouvelles dates qui annulent et remplacent la date du 6 juillet initialement annoncée.

Journée des jeunes : samedi 8 juin 2024

14/17h : ateliers jeux encadrés par les éducateurs suivis d'un goûter offert par le club. Chaque enfant qui le souhaite peut venir accompagné d'un copain ou d'une copine. Inscription obligatoire avant le 5 juin : adeline.billot@orange.fr

17h/18h : Présentation de la nouvelle école de tennis – rentrée 2024 – par Romuald Giboureau

Repas partagé adhérents (20 ans du club) : dimanche 1er septembre 2024

Ce repas est programmé le dimanche midi. Une note sera adressée à chacun pour finaliser l'organisation de ce repas partagé.

Inscriptions saison 2024/2025- Club house TCPG

Samedi 8 Juin 2024 (journée jeunes) Mercredi 28 août de 14h à 17h

Samedi 31 août de 10h à 12h Mercredi 4 septembre de 14h à 17h

Retrouvez l'essentiel du TCPG sur le site internet : <https://club.fft.fr/plaimpied.givaudins>

Entrée libre
29 juin 2024

CONCERT
ABBATIALE SAINT MARTIN
DE PLAIMPIED-GIVAUDINS

Dans le cadre
de la nuit des églises

20h30
**GADJO
DUO PLUS**



**Guitares – contrebasse
Jazz manouche**
Participation au chapeau



Suivis d'un verre de l'amitié



IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Parc de la Mairie
PLAIMPIED-GIVAUDINS



Dimanche 16 juin 2024
de 7h à 19h

2 € le mètre linéaire
Gratuit pour les enfants (vente de jouets limitée à 2 mètres).

Réservations au 06.61.93.41.85
ou amicale.plaimpied@gmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. IPNS

**FEU DE LA
SAINT-JEAN**

ORGANISÉ PAR
LE CLUB DE FOOTBALL DE PLAIMPIED

SAMEDI 22 JUIN

Dès 17h00

Parc de la mairie

Restauration et buvette sur place
Nombreux jeux pour enfants
Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit (-10ans)
Animation musicale jusqu'à 02h00 du matin

Samedi 1er Juin 2024

Organisée par l'association
**Randonnée
Dinatoire**
Pirouette Galipette

Deux parcours
Dernier départ 18h45

Prévoir

6,5 kms: apéritif-entrée-plat-dessert
Adultes 13€ / -12 ans 8€ / -4 ans gratuit



10 kms: apéritif-entrée-plat-fromage-dessert
Adultes 15€ / -12 ans 8€ / -4 ans gratuit

Départ à partir de 18h15
Salle des fêtes
Saint Just



Electricité
Climatisation
Plomberie
Chauffage

Netto

18150 La Guerche-Sur-Faubais

Inscriptions obligatoires

Au plus tard le mercredi 29 mai 2024

par mail manifestations.pirouette@gmail.com
ou par téléphone 06 59 88 73 48 / 06 81 87 16 41

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

AGENDA

Samedi 1^{er} juin

randonnée dinatoire organisée par
Pirouette-Galipette

Dimanche 9 juin

Élections européennes de 8h à 18h

Jeudi 13 juin

commémoration de la Solferino à 10h

Dimanche 16 juin

brocante organisée par l'amicale des
sapeurs-pompiers dans le parc de la
mairie

Mardi 18 juin

commémoration de l'appel du 18 juin
à 18h 30

Samedi 22 juin

fête de la Saint Jean organisée par
l'USPG dans le parc de la mairie

Samedi 29 juin

nuit des églises organisée par le
CACPG à 20h30 à l'abbatiale



pirouette • galipette

INSCRIPTIONS RENTREE 2024

MULTI-ACCUEIL PARENTALE
ASSOCIATIVE
CUISINE BIO, LABEL ÉCO CRÈCHE,
RENCONTRES INTER-
GÉNÉRATIONNELLES, SORTIE
CULTURELLE, ÉVEIL PAR LE JEU,
ACTIVITÉS

09.83.73.38.32

inscription par mail: respstech@pirouette-galipette.fr

Nouvelle association : les petits patapons

Nous sommes une jeune association composée de 4 assistantes maternelles de Plaimpied-Givaudins et de Saint Just. Nous organisons des matinées d'éveil et d'activités pour nos jeunes enfants à Saint Just le lundi de 9h30 à 11h (matériel de motricité à disposition) et à Plaimpied le vendredi aux mêmes horaires.

Nous convions toutes les assistantes maternelles qui souhaitent se joindre à nous. Si ces matinées leurs plaisent, elles peuvent s'inscrire (agrément et l'autorisation des parents sont demandés).

Le bureau des petits patapons



CACPG

Le Centre Artistique et Culturel de Plaimpied Givaudins proposera une séance de **cinéma en plein air** le **vendredi 23 août 2024**.

La séance, gratuite, aura lieu à la tombée de la nuit, vers 21 h 30, dans le parc de la mairie. La projection sera assurée par l'équipe de la fédération départementale des Foyers Ruraux du Cher.

Le titre du film n'est pas encore choisi. Si vous voulez participer au choix, nous le faire savoir rapidement sur le site <https://cacpg.fr/> à la rubrique « contact ».